

REPUBLIQUE FRANCAISE

21060128200044

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE ST LAURENT DU VAR**

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **SERVICE ANNEXE EAU**

ANNEE 2018

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 151 410,92	G 181 841,19	G-A 30 430,27
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 125 662,35	H 144 621,75	H-B 18 959,40

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 105 231,85 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 37 844,77 (si déficit)	J (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	314 918,04 P= A+B+C+D	431 694,79 Q= G+H+I+J	116 776,75 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 720,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	720,00 = E+F	0,00 = K+L

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E	151 410,92 = G+I+K	135 662,12
	Section d'investissement = B+D+F	164 227,12 = H+J+L	-19 605,37
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F	315 638,04 = G+H+I+J+K+L	116 056,75

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 720,00	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	22 751,07	0,00	0,00	0,00	22 751,07
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 751,07	0,00	0,00	0,00	22 751,07
66	Charges financières	41 733,72	21 761,66	19 971,06	0,00	1,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	18 004,00	0,00	0,00	6 996,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		89 484,79	39 765,66	19 971,06	0,00	29 748,07
023	Virement à la section d'investissement (4)	105 364,06				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	91 675,00	91 674,20			0,80
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		197 039,06	91 674,20			105 364,86
TOTAL		286 523,85	131 439,86	19 971,06	0,00	135 112,93
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	6 292,00	6 292,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 292,00	6 292,00			0,00
TOTAL		181 292,00	181 841,19	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		105 231,85				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	22 707,20	1 987,20	720,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	11 000,00	10 241,51	0,00	758,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	71 082,01	6 082,01	0,00	65 000,00
Total des dépenses d'équipement		104 789,21	18 310,72	720,00	85 758,49
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101 060,63	101 059,63		1,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		101 060,63	101 059,63	0,00	1,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		205 849,84	119 370,35	720,00	85 759,49
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	6 292,00	6 292,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 292,00	6 292,00		0,00
TOTAL		212 141,84	125 662,35	720,00	85 759,49
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		37 844,77			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 300,77	8 300,77	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	44 646,78	44 646,78	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 947,55	52 947,55	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		52 947,55	52 947,55	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	105 364,06			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	91 675,00	91 674,20		0,80
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		197 039,06	91 674,20		105 364,86
TOTAL		249 986,61	144 621,75	0,00	105 364,86
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	41 732,72	0,00	41 732,72
67	Charges exceptionnelles	18 004,00	0,00	18 004,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	91 674,20	91 674,20
Dépenses d'exploitation - Total		59 736,72	91 674,20	151 410,92

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	151 410,92
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 292,00	6 292,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	101 059,63	0,00	101 059,63
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 987,20	0,00	1 987,20
21	Immobilisations corporelles (6)	10 241,51	0,00	10 241,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 082,01	0,00	6 082,01
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		119 370,35	6 292,00	125 662,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017	37 844,77
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	163 507,12
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	175 549,19		175 549,19
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	6 292,00	6 292,00
Recettes d'exploitation - Total		175 549,19	6 292,00	181 841,19

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	105 231,85
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	287 073,04
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	8 300,77	0,00	8 300,77
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		91 674,20	91 674,20
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		8 300,77	91 674,20	99 974,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	44 646,78
---------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	144 621,75
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	22 751,07	0,00	0,00	0,00	22 751,07
61523	Entretien et réparations réseaux	7 751,07	0,00	0,00	0,00	7 751,07
6226	Honoraires	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 751,07	0,00	0,00	0,00	22 751,07
66	Charges financières (b)(5)	41 733,72	21 761,66	19 971,06	0,00	1,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 105,95	43 104,95	0,00	0,00	1,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 372,23	-21 343,29	19 971,06	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	18 004,00	0,00	0,00	6 996,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	18 004,00	0,00	0,00	6 996,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		89 484,79	39 765,66	19 971,06	0,00	29 748,07
023	Virement à la section d'investissement	105 364,06				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	91 675,00	91 674,20			0,80
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	91 675,00	91 674,20			0,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		197 039,06	91 674,20			105 364,86
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		197 039,06	91 674,20			105 364,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		286 523,85	131 439,86	19 971,06	0,00	135 112,93

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	19 971,06
Montant de l'exercice 2017	21 343,29
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-1 372,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		175 000,00	175 549,19	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	6 292,00	6 292,00			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	6 292,00	6 292,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 292,00	6 292,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		181 292,00	181 841,19	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		105 231,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 707,20	1 987,20	720,00	20 000,00
2031	Frais d'études	22 707,20	1 987,20	720,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 000,00	10 241,51	0,00	758,49
21531	Réseaux d'adduction d'eau	11 000,00	10 241,51	0,00	758,49
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	71 082,01	6 082,01	0,00	65 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	71 082,01	6 082,01	0,00	65 000,00
Total des dépenses d'équipement		104 789,21	18 310,72	720,00	85 758,49
16	Emprunts et dettes assimilées	101 060,63	101 059,63		1,00
1641	Emprunts en euros	101 060,63	101 059,63		1,00
Total des dépenses financières		101 060,63	101 059,63	0,00	1,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		205 849,84	119 370,35	720,00	85 759,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	6 292,00	6 292,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	6 292,00	6 292,00		0,00
13918	Autres	6 292,00	6 292,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 292,00	6 292,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		212 141,84	125 662,35	720,00	85 759,49
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		37 844,77			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU					CA 2018
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	52 947.55	52 947,55	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	8 300.77	8 300,77	0,00	0,00
1068	Autres réserves	44 646.78	44 646,78	0,00	0,00
Total des recettes financières		52 947.55	52 947,55	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		52 947.55	52 947,55	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	105 364.06			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	91 675.00	91 674,20		0,80
28031	Amortissements des frais d'études	202.00	202,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	49 237.00	49 236,54		0,46
281532	Réseaux d'assainissement	42 236.00	42 235,66		0,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		197 039.06	91 674,20		105 364,86
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		197 039.06	91 674,20		105 364,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		249 986.61	144 621,75	0,00	105 364,86
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA 2018
--	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 844 709,97									
164.1 Emprunts en euros (total)					1 844 709,97									
00778462892J	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2006		25/02/2008	600 000,00	F		4.08	4.12182		S	X	O	A-1
2007.249	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR	20/12/2007		25/09/2008	230 000,00	F		4.7	4.7832		T	X	O	A-1
1240021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	26/12/2012		01/02/2014	200 000,00	F		3.91	3.95508		A	X	O	A-1
00600393251	CRCAM PCA	27/07/2016		30/04/2017	482 875,47	F		2.51	2.66342		A	X	N	A-1
00600593392	CRCAM PCA	27/07/2016		12/01/2017	251 834,50	F		2.31	2.4146		S	X	N	A-1
00601216831	CRCAM PCA	29/07/2016		16/11/2016	80 000,00	F		1.45	1.46057		T	C	O	A-1
Total général					1 844 709,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
IV	
A1.2	

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 290 403,19					101 059,63	43 104,95	0,00	19 971,06	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 290 403,19					101 059,63	43 104,95	0,00	19 971,06	
00778462892J	N	0,00		329 976,32	8,67	F		4,12182	29 797,32	14 377,90	0,00	4 712,06	
2007 249	N	0,00		86 563,12	4,50	F		4,7832	16 887,09	4 567,43	0,00	67,81	
1240021	N	0,00		145 635,66	9,17	F		3,95508	11 722,50	6 152,70	0,00	5 219,82	
00600393251	N	0,00		442 077,75	16,33	F		2,66342	20 651,69	11 614,51	0,00	7 428,26	
00600593392	N	0,00		224 150,34	13,08	F		2,4146	14 001,03	5 420,91	0,00	2 430,73	
00601216831	N	0,00		62 000,00	7,67	F		1,46057	8 000,00	971,50	0,00	112,38	
Total général		0,00		1 290 403,19					101 059,63	43 104,95	0,00	19 971,06	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		107 352.63	107 351.63
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		101 060.63	101 059.63
1641	Emprunts en euros	101 060.63	101 059.63
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 292.00	6 292.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 292.00	6 292.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	107 351,63	720,00	37 844,77	145 916,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		205 339.83	99 974.97
Ressources propres externes de l'année (a)		8 300.77	8 300.77
10222	Dotations, fonds divers et réserves	8 300.77	8 300.77
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		197 039.06	91 674.20
28031	Amortissement des immobilisations	202.00	202.00
281531	Amortissement des immobilisations	49 237.00	49 236.54
281532	Amortissement des immobilisations	42 236.00	42 235.66
021	Virement de la section d'exploitation	105 364.06	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	99 974.97	0.00	0.00	44 646,78	144 621,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 145 916,40
Ressources propres disponibles	IV 144 621,75
Solde	V = IV - II (3) -1 294.65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/11/2018	TRAVAUX SIEVI RENFORCEMENT RESEAU EAU POTABLE CHEMINS LEOUE/ESP	10 241,51	0,00	50
20/12/2018	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE - BASSINS DES GARDETTES (SOLDE)	720,00	0,00	50
TOTAL GENERAL		10 961,51	0.00	

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.2
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU		CA	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A	0,00
	B	0,00
	C	0,00
	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice		II 175 549,19
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois du secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "AAutres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SERVICE ANNEXE EAU

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	286 523.85	151 410.92	0.00	151 410,92
RECETTES	286 523.85	287 073.04	0.00	287 073,04
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	249 986.61	163 507.12	720.00	164 227,12
RECETTES	249 986.61	144 621.75	0.00	144 621,75

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	286 523.85	151 410.92	0.00	151 410,92
RECETTES	286 523.85	287 073.04	0.00	287 073,04
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	249 986.61	163 507.12	720.00	164 227,12
RECETTES	249 986.61	144 621.75	0.00	144 621,75
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	536 510,46	314 918,04	720,00	315 638,04
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	536 510,46	431 694,79	0,00	431 694,79

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

AR PREFECTURE

006-210601282-20190402-EAU_CA2018-BF
Reçu le 05/04/2019

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire,
A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019
Le Maire,

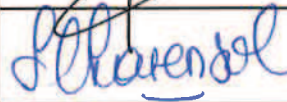
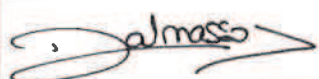
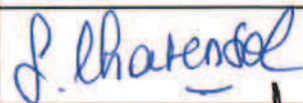



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2019

LE CHAPELAIN Joseph, Maire	
BISCROMA Pascal	
BOUKADIDA Fethi	
CAMILLA Jean-Pierre	
CAPARROS - CHARENSOL Sophie	
CAUVIN Edith	
CHEVALIER Frank	
CHRIST Véronique	
COLLET Sylvie	
DALMASSO Sandrine	
DELORD Jean-Michel	
ESCOLANO - LOCARD Alizée Procuration de S. CHARENSOL	
FAUST - TOBIASSE Catherine	

AR PREFECTURE

006-210601282-20190402-EAU_CA2018-BF

Reçu le 05/04/2019

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - 06 - SERVICE ANNEXE EAU

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

GASTAUD Nadine Procurator à C. Houze	Chou
GUIGONNET Nadine	
HARTMANN Laurence	Laurence Hartmann
PADELLINI Vincent	Padellini
ROUX François	Roux
SOUMBOU Patrick	Soumbou
STACCINI Pascal	Staccini
TERRAMATTE David Procurator à JP CAMILLA	Terramatte
VADO Alain	Vado
VINCENT Eliane	Vincent
VOISIN Céline Procurator à F. CHEVALIER	Voisin
ISSAGARRE Christophe	Issagarre
HOUBE Catherine	Chou
BURGER Gabriel	Burger

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 4 AVR. 2019 et de la publication le 4 AVR. 2019

A Saint-Paul-De-Vence, le 02/04/2019